



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 29 septembre 2021

### **DENGUE À LA RÉUNION : La situation se stabilise**

Du 6 au 19 septembre (15 jours), 46 cas de dengue ont été confirmés, soit une vingtaine de cas hebdomadaire.

Malgré cette fin de l'hiver austral, la circulation de la dengue concerne encore 14 communes. Les différents indicateurs (nombre de cas, passages aux urgences et hospitalisations pour dengue) sont en baisse et se rapprochent progressivement des niveaux des années précédentes à la même période.

La population et les acteurs de la lutte contre la dengue sont encouragés à maintenir les mesures de protection individuelle et collective : appliquer des répulsifs pour se protéger des piqûres de moustiques, éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau (gîtes larvaires), consulter son médecin en cas de symptômes.

#### **Situation de la dengue au 29 septembre 2021**

(données Cellule Santé Publique France en région, ARS)

- Du 6 au 19 septembre, 14 communes étaient concernées par la circulation de la dengue.
- L'Ouest compte 50 % des cas. Le nombre de cas baisse à Saint-Paul.
- Dans les autres régions, le nombre de cas est faible et la situation se stabilise.

Par ailleurs, un regroupement de cas (foyer de dengue) a été identifié à **Saint-Paul (Les Filaos)**.

#### **Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021**

- **29 640 cas confirmés**  
(après consolidation des données)
- **1 111 hospitalisations**
- **4 095 passages aux urgences**
- **20 décès** directement liés à la dengue

#### **Recommandations pour lutter contre la dengue**

Les autorités sanitaires recommandent à la population de :

- **Se protéger contre les piqûres de moustiques, y compris durant les 7 jours suivants l'apparition des symptômes pour protéger son entourage**  
**Continuer à se protéger, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement** ; plusieurs sérotypes de la dengue peuvent circuler et une infection par un sérotype ne protège pas de l'atteinte par un autre sérotype.
- **Éliminer les gîtes larvaires (nids à moustiques)** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile, vérifier les gouttières...
- **Consulter un médecin en cas de symptômes**: fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, ... **et réaliser le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale** prescrit par votre médecin pour confirmation du diagnostic de la dengue.

- **Si vous êtes malade de la dengue :**

- **Continuez à vous protéger** contre les piqûres de moustiques.
- Afin de prévenir les formes graves de la dengue :
  - **Surveillez votre état de santé**, surtout entre le 4<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> jour de la maladie
  - **Consultez votre médecin traitant ou un service d'urgence** si vous avez des signes et symptômes suivants: douleurs abdominales sévères, vomissements persistants, impossibilité de s'alimenter/s'hydrater, grande fatigue, agitation.
  - **Consultez sans délai un ophtalmologue ou les urgences du CHU Nord, en cas de complications ophtalmologiques (baisse de la vue grave et brutale)** survenant environ 8 jours après le début des signes de la dengue
  - **Rendez-vous à l'hôpital en cas de dégradation de votre état de santé**

Les formes graves de dengue touchent **tous les âges** : nourrissons, enfants, adultes et personnes âgées. Elles surviennent aussi bien chez des personnes en bonne santé que chez des personnes qui présentent des pathologies.

**Les enfants de moins de deux ans, dont les parents pensent qu'ils pourraient avoir la dengue, doivent être de préférence pris en charge en milieu hospitalier.**

La dengue étant susceptible d'altérer le foie, **il est recommandé de suivre strictement les recommandations de son médecin** sur la prise de **paracétamol**.

Retrouvez toute l'actualité sur la dengue à La Réunion sur le [Facebook Ensemble contre les moustiques](#)

**Suite au passage en période inter-épidémique, le communiqué de presse Dengue est diffusé tous les 15 jours, depuis le 15 septembre.**

**En cas d'évolution importante de la situation épidémiologique, cette fréquence sera revue.**